

aussi rapidement et aussi fortement qu'un charbon ardent, mais il s'humecte et s'amollit facilement à l'air, et s'il venait à casser au moment où on l'introduit dans une plaie, et qu'on ne pût l'en retirer à cause de sa mollesse, il brûlerait peut-être plus qu'il ne faut. Le muriate d'antimoine liquide est un peu moins actif, mais il est plus facile à manier; il réunit toutes les conditions que l'on peut désirer; son action est aussi sûre que prompte, et l'on peut la borner ou l'étendre à volonté; par conséquent, il mérite la préférence. Au défaut des caustiques dont nous venons de parler, on peut en préparer un sur-le-champ, et presque dans tous les pays, en mêlant une once de chaux vive, récente, réduite en poudre, avec autant de savon tendre, ce qui forme une espèce de pâte, à laquelle il ne faut point ajouter d'eau.

Après le muriate d'antimoine liquide, la potasse concrète est le caustique qui nous paraît mériter la préférence; voici la manière de l'employer. Si la surface de la plaie a peu d'étendue, on applique dessus un morceau de potasse concrète, d'une grosseur proportionnée à l'eschare que l'on veut produire; on l'entoure ensuite de charpie sèche, et on la maintient appliquée, au moyen d'un emplâtre agglutinatif, d'une compresse et d'une bande suffisamment serrées; mais lorsqu'il s'agit d'une plaie qui a une grande étendue, on écrase, on pile grossièrement cette potasse, on en saupoudre sur-le-champ toute la surface de la plaie; on applique ensuite quelques tampons de charpie et un bandage convenable. Dans l'un et l'autre cas, on lève l'appareil au bout de trois ou quatre heures, et on trouve une eschare noire, épaisse de plusieurs lignes.

Le muriate d'antimoine liquide s'emploie de la manière suivante: on forme une espèce de pinceau avec une bandelette de linge effilé, roulée sur l'extrémité d'un morceau de bois mince, et retenue par un fil tourné autour; la grosseur de ce pinceau doit être proportionnée à la largeur de la plaie; on le trempe dans le caustique, et après l'avoir laissé égoutter, on le porte exactement sur toute la surface de la plaie; on réitère cette application plusieurs fois de suite, et on appuie le pinceau plus fortement et plus longtemps dans les endroits où l'on veut cautériser profondément. Appliqué de cette manière, le muriate d'antimoine liquide convertit sur-le-champ les parties qu'il touche en une eschare blanche, qui n'a guère qu'une ligne et demie ou deux lignes d'épaisseur. Lorsqu'une désorganisation plus profonde est jugée nécessaire, on imbibé du caustique un petit tampon de charpie, on le place dans l'endroit

convenable, on l'entoure de charpie sèche, et on maintient le tout au moyen d'une compresse et d'une bande. Après trois ou quatre heures, on lève l'appareil, et on trouve une eschare de trois ou quatre lignes d'épaisseur. Le succès du traitement dépendant de la destruction entière du virus, on doit avoir soin qu'aucun point de la plaie n'échappe à l'action du caustique. Ainsi, lorsqu'on croit n'avoir pas cautérisé avec assez d'exactitude, ou que l'eschare paraît trop mince, on ne doit pas hésiter de faire une seconde application. Il suffirait qu'un atome de virus restât dans la blessure, sans être enveloppé par l'eschare, pour que la contagion de la rage eût son effet.

Nous venons d'exposer d'une manière générale le traitement local qu'il convient d'employer dans les plaies par morsure d'animaux enragés; maintenant nous allons entrer dans les détails de ce traitement, et faire connaître les modifications qu'il doit subir, suivant les circonstances de la plaie.

Lorsqu'on est appelé auprès d'une personne qui a été mordue par un animal véritablement enragé, ou fortement soupçonné de l'être, il faut, le plus tôt possible, laver la plaie et les environs avec une liqueur capable de dissoudre et d'entraîner le venin; on se servira pour cela d'eau dans laquelle on aura fait fondre du muriate de soude (sel marin) ou du savon, ou d'un mélange d'eau et de vinaigre; on pourra aussi employer une lessive de cendres ou une dissolution d'un gros de potasse caustique dans une livre d'eau; il ne faut pas craindre d'agacer, d'irriter la blessure par des lotions longues et répétées; on doit même la frotter avec un linge un peu dur, chercher à en exprimer le sang, et à dégorger les chairs des sucs dont elles sont remplies. Si la plaie saignait beaucoup, il faudrait la remplir avec de la charpie sèche, et ne procéder à l'application du caustique que quand l'effusion du sang serait arrêtée. Les liqueurs dont on se sert dans ce cas doivent toujours être un peu chaudes, afin qu'elles soient plus actives et plus dissolvantes. Après ces moyens préparatoires, qui sont très-essentiels, on vient au seul véritablement efficace, la cautérisation.

Si l'animal a seulement déposé sa bave sur la peau, sans l'entamer, ou si ses dents n'ont fait qu'effleurer sa surface, qu'elles aient simplement enlevé l'épiderme, il suffira de toucher la partie fortement avec le muriate d'antimoine liquide, ou d'y appliquer un morceau de potasse caustique. Mais pour peu que la peau ait été entamée, et surtout si la morsure pénètre jusqu'au tissu cellulaire, il faut, avant d'appliquer le

caustique, pratiquer une incision en croix, ou en étoile, s'il y a plusieurs ouvertures, et les réunir, quoiqu'elles soient un peu éloignées les unes des autres. Quelquefois, lorsqu'on a fait ces incisions, on trouve la peau décollée dans une plus ou moins grande étendue, et des portions de tissu cellulaire contuses, ecchymosées, qu'il ne faut point hésiter d'enlever. Si la plaie, plus profonde encore, pénètre jusque dans l'épaisseur des muscles, on l'agrandira en tous sens, on en découvrira exactement le fond, et aussitôt que l'écoulement du sang sera arrêté, on appliquera le caustique; mais si l'effusion du sang est considérable, et qu'abandonnée à elle-même elle doive se prolonger pendant longtemps, on pansera d'abord la plaie avec de la charpie imbibée d'une liqueur un peu active, et lorsqu'on jugera que le sang est arrêté, on lèvera l'appareil, et on procédera à l'application du caustique. Quand la plaie est considérable, que ses lèvres sont contuses, machées, il convient d'exciser les portions meurtries, et s'il y a un lambeau, d'en emporter la plus grande partie. Dans tous ces cas, il ne faut pas se contenter de toucher la plaie avec un pinceau trempé dans le caustique, l'eschare serait trop mince; il faut y mettre un bourdonnet ou un tampon de charpie bien serré, imbibé du même caustique; et afin que le caustique ne se répande pas sur les parties voisines, on l'environnera de petits tampons de charpie sèche: on recouvrira le tout d'un emplâtre de diachylon gommé, et on soutiendra cet appareil avec une compresse et un bandage un peu serré. La situation de la plaie, la nature des parties qu'elle intéresse ou qu'elle avoisine, prescrivent des attentions particulières.

Si le voisinage d'une artère considérable empêche de cautériser un peu profondément, on doit, pour peu qu'elle soit encore recouverte de tissu cellulaire, la toucher légèrement avec le nitrate d'argent fondu, et lorsque l'eschare sera tombée, la saupoudrer avec des cantharides pulvérisées; mais si l'artère était entièrement à nu, il faudrait se borner à ce dernier moyen, et entretenir très-longtemps la suppuration. Dans les cas de blessure à la tête, on ne doit pas se contenter de couper les cheveux dans l'endroit blessé, comme on le fait ordinairement, il faut raser entièrement cette partie, afin de découvrir toutes les blessures; car la plus petite qui échapperait pourrait avoir les suites les plus fâcheuses. Lorsqu'un tendon, un os, sont à découvert, on doit sans crainte les cautériser, et même auparavant avoir soin de bien ruginer l'os. Si l'une des lèvres avait été fendue par la

dent de l'animal, on rafraîchirait un peu les bords de la fente, puis on y appliquerait le caustique, et après avoir entretenu la suppuration pendant quarante ou cinquante jours, on procurerait une réunion exacte, en employant les moyens de réunion dont on fait usage dans l'opération du bec-de-lièvre. Lorsque les paupières ont été atteintes, il ne faut point les ménager, mais les cautériser, et même en exciser une portion, si cela paraît nécessaire: on peut même dire qu'en général, dans les morsures du visage, dont toutes les parties, d'un tissu mou et délicat, peuvent absorber facilement le virus, il faut, sans aucune considération pour la difformité qui doit en résulter, brûler profondément, et entretenir longtemps la suppuration. Lorsqu'une plaie pénètre dans la bouche, on ne peut apporter trop de soin et d'attention pour reconnaître les lésions de la langue et des gencives, et les cautériser le plus exactement et le plus promptement possible, au moyen du fer rouge, préférable dans ce cas aux caustiques, qui, délayés par la salive, pourraient être facilement portés dans l'estomac.

Il arrive quelquefois que la plaie est déjà cicatrisée lorsque la personne mordue apprend que l'animal qui l'a blessée était enragé. Le retard qui résulte de cette circonstance est fâcheux, mais il ne doit point faire désespérer du salut du malade. Le virus de la rage, comme nous l'avons dit, reste toujours plus ou moins longtemps avant d'exercer ses ravages; il est confiné sous la cicatrice, et tant que la maladie n'est point déclarée, il est toujours temps de la détruire. Ainsi, après avoir rassuré le malade, on appliquera sur la cicatrice, avec les précautions ordinaires, un morceau de potasse caustique, ou un bourdonnet imbibé de muriate d'antimoine liquide, assez grand pour produire une eschare qui s'étendra au delà de la cicatrice. Si la plaie était petite, peu profonde, le caustique seul suffirait; mais si elle était grande et profonde, il serait à craindre que le caustique appliqué sur la peau ne pénétrât pas assez profondément. Dans ce cas, il faut ouvrir la cicatrice avec le bistouri, la laisser saigner, et y porter ensuite le caustique, comme dans une morsure récente.

Pratiquée à temps, et de la manière convenable, la cautérisation seule suffit pour prévenir les effets de l'inoculation du virus hydrophobique: renfermé, concentré dans l'eschare, le venin y restera sans action, et les pansements les plus simples pourront suffire; cependant on doit encore, pour plus grande sûreté, appliquer sur la morsure, au second pansement, un emplâtre vésicatoire beaucoup plus large que

l'eschare; on laisse cet emplâtre jusqu'à ce qu'il ait excité des phlyctènes, ce qui arrive dans douze ou quinze heures. L'application d'un épispastique a l'avantage, non-seulement d'enlever avec l'épiderme les portions de la bave venimeuse de l'animal, dont la surface de la peau pourrait encore être imprégnée, malgré les lotions réitérées, mais aussi de hâter la chute de l'eschare et d'exciter une suppuration plus abondante. Cette suppuration doit être entretenue pendant quarante ou cinquante jours, au moyen d'un onguent irritant, et même, si on le juge nécessaire, en laissant dans la plaie un corps étranger, comme un pois, un morceau d'éponge, de racine de gentiane, etc. Mais on conçoit facilement que ces moyens deviendraient inutiles, et même nuisibles, si la plaie était grande, profonde, très-gonflée, enflammée, et de nature à fournir une suppuration très-abondante. Dans ce cas, on doit se borner à l'usage des topiques doux et relâchants, propres à faciliter l'établissement de la suppuration, et à des pansements simples qui conduiront la plaie à une parfaite guérison.

Le succès de la cautérisation dépend beaucoup de l'époque à laquelle on la pratique : ce moyen est un préservatif de la rage, d'autant plus sûr qu'on y a recours sur-le-champ; son efficacité est moins certaine lorsqu'il s'est déjà écoulé plusieurs jours depuis le moment de la blessure, et surtout lorsque celle-ci est cicatrisée. Cependant on doit toujours y avoir recours, à quelque époque que ce soit, pourvu que le malade ne soit point encore décidément enragé; car alors la cautérisation serait absolument inutile et ne servirait qu'à ajouter de nouvelles douleurs à celles que le malade éprouve, et sans doute aussi à jeter de la défaveur sur un moyen pour lequel la plupart des blessés ont beaucoup de répugnance. Si l'hydrophobie déclarée rend la cautérisation inutile, il n'en est pas de même des premiers symptômes de la maladie : nous avons des observations qui prouvent qu'on est parvenu à faire cesser ces symptômes, et à prévenir le développement ultérieur de la rage, en cautérisant les plaies après les avoir rouvertes lorsqu'elles étaient fermées. Ces observations doivent donc nous encourager à ne point abandonner les malheureux menacés de la rage, même lorsque les premiers accidents se déclarent, et à faire toutes les tentatives possibles pour les sauver.

Quoique les remèdes internes n'aient point une action directe sur le virus qui produit la rage, ils ne doivent cependant pas être négligés : ce sont des moyens accessoires qui peuvent être très-utiles. Ils doivent

être choisis dans la classe des antispasmodiques tempérants et dans celle des toniques doux; ces moyens, propres à ramener et à maintenir le calme dans les fonctions, à donner aux organes le ton nécessaire pour que la personne jouisse d'une bonne santé, sont très-avantageux en ce qu'ils mettent le malade dans la condition la moins favorable possible au développement de la maladie. Si le malade présentait quelques symptômes d'embaras saburral des premières voies, on ne manquerait pas d'administrer un vomitif ou un purgatif, suivant que l'un ou l'autre serait indiqué; il serait bon, après avoir procuré les évacuations nécessaires, de donner une potion antispasmodique, afin d'empêcher toute espèce d'irritation, ou de trouble nerveux capable de faciliter le développement de la rage.

Un point essentiel dans le traitement préservatif de cette maladie, c'est de s'emparer de la confiance du malade, de le tranquilliser sur son état, d'éloigner de lui toutes les idées affligeantes, de lui cacher, s'il est possible, le sort de l'animal qui l'a mordu, et celui de ses compagnons d'infortune, si déjà il a été funeste pour quelques-uns d'entre eux, de lui promettre une guérison certaine; enfin, lui tenir l'imagination exempte de toute espèce de crainte; car l'imagination, toujours fixée sur un objet effrayant, met le malade dans un état de spasme continuel très-favorable au développement de la maladie. La fréquentation d'une société gaie, un exercice modéré, et surtout des occupations agréables, propres à captiver l'attention du malade et à le distraire de tout autre objet, ne sont point des moyens à dédaigner; le raisonnement fait concevoir leur utilité, l'expérience l'a confirmée.

Le régime ne doit pas être sévère : il faut nourrir le malade avec des aliments faciles à digérer; lui faire prendre des boissons toniques, comme du vin vieux avec de l'eau, une tisane amère, légèrement sudorifique, par exemple, une décoction de quinquina, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque (alcali volatil). En faisant concourir ainsi avec la cautérisation les médicaments internes et le régime propres à ramener le calme dans l'économie animale, on prévient plus sûrement le développement de l'hydrophobie.

Mais lorsque cette maladie est déclarée, tous les secours de l'art deviennent impuissants pour la guérir, et la mort est inévitable. Cependant, on a préconisé dans tous les temps un grand nombre de moyens, comme propres non-seulement à prévenir la rage, mais encore à la guérir : nous n'entrerons point dans le détail de tous ces moyens, nous

nous bornerons à indiquer ceux qu'on a le plus vantés, et qui ont été regardés comme les plus efficaces.

Les saignées répétées, les aspersions d'eau froide, les bains de mer, les bains domestiques, les bains froids et l'immersion subite et inattendue dans ces différents bains, les antispasmodiques de toute espèce, et surtout l'opium, le mercure à l'intérieur sous toutes les formes, et à l'extérieur en frictions, jusqu'à produire une salivation abondante; l'eau de Luce, l'ammoniacque, le vinaigre, les coquilles d'huîtres, le lichen cendré terrestre, les scarabées, sans parler d'une foule de recettes particulières dans lesquelles on a entassé sans choix un grand nombre de substances souvent inertes, ou douées de propriétés contraires: tels sont les principaux moyens qui ont été employés pour prévenir ou pour guérir la rage. Il n'y a aucun de ces remèdes en faveur duquel on ne trouve des témoignages plus ou moins nombreux dans les livres de l'art; mais si, en les employant, on croit avoir préservé de la rage quelques malades, c'est que l'animal qui les avait mordus n'était point enragé; et quant à ceux que l'on croit avoir guéris de cette maladie, il est plus que probable qu'ils n'en étaient point atteints, et que l'on aura pris les symptômes d'une affection nerveuse violente pour ceux de la rage. Au reste, l'emploi des prétendus spécifiques de l'hydrophobie ne peut pas avoir de grands inconvénients lorsque cette maladie est déclarée, puisqu'alors la perte du malade est certaine, et qu'ils peuvent tout au plus exaspérer les symptômes de cette cruelle affection; mais il n'en est pas de même lorsque la rage n'est point encore déclarée; l'usage de ces moyens peut inspirer une funeste sécurité, et faire négliger le traitement vraiment efficace, c'est-à-dire celui qui a pour but de détruire le virus hydrophobique dans la partie où il a été déposé avant qu'il ait pu se communiquer à tout le système.

Quoique nous n'ayons aucun espoir de guérir la rage, nous devons néanmoins prodiguer tous les secours de notre art aux personnes qui ont le malheur d'être affectées de cette maladie. La conduite des médecins qui abandonnent les malades aussitôt que la rage s'est manifestée est d'autant plus blâmable, que l'on ne court aucun risque en les secourant. En effet, la rage ne rend pas sur-le-champ l'homme furieux; les symptômes marchant par gradation, la plupart des malades conservent leur raison jusqu'au dernier moment; ils avertissent à temps de leur état, et se laissent lier tranquillement. Mais quels sont les se-

cours que l'on peut administrer aux enragés? Comme les malades affectés de la rage souffrent beaucoup d'une lumière vive, de la vue des corps brillants, du bruit le plus léger; comme l'idée seule des liquides leur donne souvent des accès de fureur, on aura soin de les placer dans un lieu obscur, solitaire, et éloigné de tout bruit; on ne leur présentera des liquides qu'autant qu'ils pourront en supporter la vue sans entrer en fureur; on ne les approchera qu'avec précaution et sans les surprendre; on leur parlera avec douceur, on évitera de les contrarier; du reste, on leur administrera le camphre, le musc, et surtout l'opium. Si la déglutition est impossible, on donnera ces remèdes, et tous ceux dont on croira devoir faire usage, dans des lavements. Quand ils ne serviraient qu'à émousser la sensibilité, à diminuer les souffrances et le sentiment du malheur, ce serait toujours un grand avantage (a).

(a) — Un médecin russe, M. Marochetti, prétend que, lorsqu'un individu a été mordu par un animal enragé, tout le virus se concentre sous la langue, près du frein, à l'orifice des canaux des glandes sous-maxillaires et sublinguales, et qu'il y forme deux tumeurs ou vésicules qu'il nomme *lysses*. Si le fluide n'est pas évacué dans les vingt-quatre heures, il est résorbé et gagne l'encéphale: alors les symptômes de la rage se déclarent. Il faut donc visiter tous les jours la langue des individus qui ont été mordus, et dès qu'on aperçoit ces deux vésicules, il faut les ouvrir, les vider et les cautériser. On prévient ainsi le développement de la rage. L'existence de ces vésicules est douteuse, et, par conséquent, le remède est aussi douteux.

Le même médecin propose aussi, comme moyen thérapeutique préventif de la rage, la décoction de la plante *genista tinctoria*, ou genêt des teinturiers. On la donne pendant six semaines à la dose de 30 grammes pour un litre d'eau réduit à moitié: on boit un litre par jour. On donne en même temps dans cette décoction 8 à 12 grammes de la poudre de feuilles ou de fleurs de la même plante. Le même doute règne sur l'efficacité de cette médication.

M. Pravaz a proposé le galvanisme pour ce virus comme pour les venins.